



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2017.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 06 Février 2017.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 06 Février 2017 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2016 :

- ☞ Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

- ☞ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2016						
Résultats reportés 2015		21 449.90		145 688.93		167 138.83
Opérations de l'exercice 2016	324 646.80	388 350.17	889 521.30	966 426.23	1 214 168.10	1 354 776.40
TOTAUX	324 646.80	409 800.07	889 521.30	1 112 115.16	1 214 168.10	1 521 915.23
Résultats de clôture		85 153.27		222 593.86		307 747.13
Restes à réaliser 2016	495 218.83	289 955.00			495 218.83	289 955.00
TOTUAX CUMULÉS	495 218.83	375 108.27		222 593.86	495 218.83	597 702.13
RÉSULTATS DEFINITIFS	120 110.56			222 593.86		102 483.30

- ☞ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ☞ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- ☞ Vote et arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.



AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016 :

☞ Constatant que le compte administratif 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 222 593.86 €

Constatant :

- Un excédent d'investissement de : **85 153.27 €**
- Des restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016 : **- 495 218.83 €**
- Des restes à réaliser en recettes au 31/12/2016 : **+ 289 955.00 €**

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à la somme de **120 110.56 €**

- **DECIDE, à l'unanimité**, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- *Affectation* au compte R1068 (investissement) la somme de **120 110.56 €**
- *Report* au compte R02 (fonctionnement) la somme de **102 483.30 €**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :

- * Conférence des Maires (13/02) – recensement des actions prévues dans le cadre du contrat de ruralité pour la période 2017/2020 ; pour La Chapelle Sur Loire, trois fiches « projets » ont été adressées à la CCTOVAL selon 2 volets : accessibilité aux services et aux soins / redynamisation des bourgs-centres – projets intercommunaux en cours : ALSH de Bourgueil – multi-stades – attributions de compensation (contexte financier – état des lieux des attributions) – Fonds de concours de l'ex-CCTNO.
- * Conseil Communautaire (28/02) – élection des membres siégeant aux commissions thématiques intercommunales – désignation de représentants à la Mission Locale de Touraine et du Chinonais, au Syndicat Touraine Cher Numérique, au Relais SEPIA du Lathan – intégration du SCOT du Nord-Ouest de la Touraine et du Syndicat Mixte du Pays Loire Nature – désignation de représentants au Pays Loire Nature, à Centr'Achats, à l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC) – approbation du plan de financement pour la construction d'une nouvelle gendarmerie à Langeais – fixation du prix des composteurs (sur le territoire du SMIOM et commune d'Ambillou) – contrat de ruralité – attribution de compensation à reverser aux communes en 2017 – adhésion à Initiative Touraine Chinonais.

PROJET COMMUNAL :

☞ Entend le compte-rendu de l'avancement des travaux d'aménagement du Centre Bourg (réunions de chantier tous les mardis après-midi à 14h30) – point sur les travaux d'alimentation en eau potable –



déplacement du poteau d'incendie rue de Tours – remplacement de la borne de puisage sur les quais ; le choix du revêtement de la Place Albert Ruelle sera confirmé lors de la réunion du 7 mars.

COMMERCE :

- ☞ Est informé de l'ouverture de la boulangerie au 1^{er} mars.
- ☞ Prend acte du constat d'huissier en date du 15 février concernant l'escalier non posé entre le commerce et le futur logement situé au-dessus.
- ☞ Est informé que l'ancien compteur bleu sera déposé le 13 mars.
- ☞ Accepte de mettre à la disposition de M. et M^{me} AUBRY, à titre gratuit, le sous-sol pour le stockage de leurs matières premières (farines) et autorise le Maire à signer une convention.
- ☞ Détermine le lieu d'implantation du distributeur de baguettes (après la rampe devant Maison Loire et Nature) qui sera approvisionné prochainement pendant les jours et heures de fermeture de la boulangerie.
- ☞ Mènera une réflexion en commission des bâtiments sur l'aménagement possible du logement situé au-dessus du commerce (coût estimatif – subventions).

BÂTIMENTS :

- ☞ Réceptionne les travaux de remplacement de la porte de la cantine scolaire (dépense de 1 690 € TTC).
- ☞ Est informé que des travaux ont été réalisés au camping par les employés communaux (réfection assainissement – préparation terrain et plantation de haies).
- ☞ Prend acte de l'état des lieux du 15 février concernant le logement de l'école situé 9 rue Fernand Obligy avant la signature du bail avec M. et M^{me} AUBRY.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Fait le point sur les petits travaux réalisés par les employés communaux.
- ☞ Est invité à assister au Carnaval organisé par le RPI de Benais-Restigné le samedi 18 mars à 11 heures.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 7 février avec M. HARDY, DDT Fluviale afin d'examiner certains points : chemin d'accès appartenant à la DDT et desservant une maison située rue de la Croix Rouge (projet de mise en place d'une grille d'évacuation des eaux pluviales) – fragilité d'une rampe d'accès desservant une maison située



- rue Tascher, impasse en haut de la rue du Docteur Verneau (accès Loire) – éboulement rue des Bourgueries signalé auprès de la DDT.
- ☞ Est informé de l'avancement des travaux de renforcement de la digue et entend le compte-rendu de la réunion publique du 22 février portant sur ce programme ; le souhait pour la commune est de conserver la cale située au Port Neuf (courrier à faire auprès de la DREAL).
 - ☞ Informe la population d'une enquête publique en cours sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de l'Authion depuis le 28 février jusqu'au 31 mars inclus ; le dossier peut être consulté sur support papier en mairie de Benais et de Chouzé Sur Loire aux jours et horaires d'ouverture ou par voie dématérialisée sur les sites : www.maine-et-loire.gouv.fr, www.indre-et-loire.gouv.fr ou www.sage-authion.fr
 - ☞ Est informé que la loi ALUR prévoit désormais le transfert de la compétence relative au PLU aux communautés de communes à moins que les Conseils Municipaux ne s'opposent au transfert et décide donc de maintenir la compétence relative au Plan Local d'Urbanisme au sein de la commune
 - ☞ Charge M^{me} GALET Florence de prendre l'attache de M. COULAIS à la Communauté de Communes concernant l'avancement du projet de signalétique à mettre en place en agglomération de la commune.
 - ☞ Est informé de l'ouverture d'une enquête publique sur la révision du PPRI Val d'Authion à compter du 6 mars jusqu'au 10 avril 2017 ; une réunion publique portant sur la présentation de la cartographie des aléas du PPRI révisé aura lieu le 9 mars à 19h30, salle Pierre Desproges.
 - ☞ Retient deux dates, celle du 14 mars à 16 heures – réunion d'échange relative au projet de préservation et de valorisation du bocage du Bois Chétif, Salle des Fêtes de Huismes et celle du 1^{er} avril à 10 heures, réunion d'information sur les travaux de la station d'épuration de Restigné – RDV sur le site.

VOIRIE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 17 février – choix des priorités dans le cadre du groupement de commandes 2017 (réfection enrobé au Porteau – intersection rue de la Jacquelière/rue des Cadets – allée de la Morinière – intersection entre la rue de la Grand'Maison et la rue de la Jacquelière – traversée rue de la Jacquelière – rue d'Avoine entre la rue des Bruns et la rue Malesse) – réflexion à mener sur le tracé d'un chemin à créer dans le terrain communal du Grand Jardin – acquisition de matériel.
- ☞ Décide de réaliser des travaux de revêtement de voirie et réfection de trottoir rue Fernand Obligy (dans la continuité des travaux faisant l'objet de l'aménagement du Centre Bourg) pour un montant de 6 515 euros HT et sollicite à ce titre auprès du Conseil Départemental



une subvention dans le cadre du reversement du produit des amendes de police.

- ☞ Prend acte de la mise en œuvre du plan de circulation provisoire rue du Boirot et rue de la Jacquelière et charge la commission de mener une réflexion sur la suite à donner.

PERSONNEL :

- ☞ Décide de créer un emploi à temps complet pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2017 dans le cadre d'un emploi d'avenir pour intégrer les services techniques et exercer les fonctions d'agent d'entretien.

FINANCES :

- ☞ Décide (16 voix pour / 1 abstention), avec effet à compter du 1^{er} janvier 2017, de fixer le montant des indemnités du Maire et des Adjointes en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, conformément aux nouvelles dispositions résultant d'une réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la fonction publique territoriale.
- ☞ Procède à l'ouverture de crédits (900 € - Opération Bâtiments Scolaires) dans le cadre de la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif avant le mandatement d'une facture portant sur le remplacement de la porte de la cantine scolaire.
- ☞ Est informé de la date de la prochaine réunion de la commission fixée au 14 mars à 19 heures.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus de :
 - * Saint-Martin (09/02) – proposition d'une maquette pour le projet d'une installation de 3 panneaux de départ retraçant la totalité du parcours (Chouzé / La Chapelle Sur Loire et Continvoir) – point sur la fête et sur le chemin de l'Été de la Saint Martin – projet de mise en place de la Via Sancti Martini à pied par la Loire entre Nantes et Tours – mise en valeur de la Bande verte et citoyenne par le développement d'une application numérique Saint-Martin.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association Vidéo Com'une image du Pays de Bourgueil et invite la population à assister à la projection du film « Révélations en Pays Bourgueillois », jeudi 16 mars à 19 heures, salle Pierre Desproges.
- ☞ Entend le compte-rendu de la CLI du CNPE de Chinon du 13 février portant sur la présentation du dossier de demande d'autorisation de démantèlement de l'installation nucléaire de base, dit Atelier des Matériaux Irradiés.



- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion d'information locale organisée par le SIEIL 37 – présentation de l'actualité des compétences du SIEIL (électricité – gaz – éclairage public – cartographie et projets de maîtrise de l'énergie) – dossiers de travaux (examen – programmation et projets à venir).

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement de l'opération « J'aime la Loire propre » du samedi 4 mars.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} GALET Florence annonce le début des Vernalis avec l'organisation d'un carnaval à Bourgueil samedi 11 mars.
- ☞ M. BERTIN Alain souhaite qu'une précision soit apportée lors de la première réunion de préparation du chantier de la station d'épuration de Restigné concernant la distance à respecter entre la mise en place de la clôture et le fossé communal.
- ☞ M^{me} LE THEPAULT Françoise souhaite qu'une attention particulière soit portée à M. et M^{me} AUBRY, boulangers, Madame Le Maire précise qu'un article sera élaboré par le correspondant NR. Par ailleurs, des bons d'achats utilisables à la boulangerie ont été distribués dans le cadre de la tombola organisée lors du Banquet des Aînés du 5 mars.
- ☞ M SERVANT Dimitri rappelle qu'un concours de belote organisé par l'association Caro de Loire aura lieu samedi 25 mars (inscriptions à partir de 13 heures), Salle Pierre Desproges.
- ☞ M^{me} GANDRILLE Christine invite la population à assister au Concert de Printemps samedi 18 mars, salle Pierre Desproges.
- ☞ M^{me} JAMMET Danielle informe l'assemblée de la mise en ligne du site internet de l'ASSAD de Bourgueil (assad-bourgueil37.fr) et sollicite l'ajout d'un lien au site de la commune de La Chapelle Sur Loire.
- ☞ M. GUIGNARD Paul fixe la prochaine réunion de la commission des bâtiments au lundi 13 mars à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h30.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 27 Mars 2017 à 20h, salle de la Mairie .**